



pension alimentaire est elle obligatoire sans jugement

Par **Martine69**, le **11/02/2012** à **20:06**

bonjour

ma fille vit en couple son compagnon a deux enfants dont la mere a la garde d'un commun accord

elle reclame une pension alimentaire de 400 euros

il n'y a pas eu de jugement pour reconnaitre a la mere la garde des enfants ni pour l'attribution d'une pension alimentaire

donc ma question mon beau fils doit t'il payer

merci

Martine69

Par **Laure11**, le **12/02/2012** à **12:37**

Bpjour,

Afin d'éviter les problèmes, il faudrait que votre fille saisisse en courrier recommandé AR le JAF auprès du Tribunal de Grande Instance dont dépend le domicile des enfants.

Un avocat n'est pas obligatoire.